



FICHE ACTION 4 : Education Populaire et Culture

Domaine : Éducation Populaire et Culture

Nom de l'action : La Fabrikultur

Objectifs de l'action :

Les pratiques culturelles et artistiques sont des fondamentaux du projet des MJC. Encadrées par un ensemble de valeurs humanistes, elles s'appuient sur une démarche d'éducation populaire.

Au vu de l'offre variée d'activités culturelles, sportives et de loisirs,
au vu de la mise en œuvre pédagogique de ces pratiques,
au vu de la proximité de la Bibliothèque Maladière (du réseau des bibliothèques de la ville de Dijon), l'équipe bénévole et salariées s'est saisie de cette opportunité pour structurer sa démarche pédagogique autour des pratiques culturelles collectives. C'est ainsi qu'en février 2022, un poste à plein temps (coordinatrice Éducation populaire et culture) a été créé pour construire, animer, une programmation culturelle : **la Fabrikultur**. Il s'agit également d'ouvrir **des espaces collectifs** de rencontres pour, progressivement, accompagner les habitants à formaliser leur projet ou plus simplement leurs envies.

Faire de l'action culturelle l'outil pédagogique privilégié de LMM :

- coconstruire avec l'ensemble des pôles de LMM (Famille, Jeunesse, Animation locale),
- animer un projet pour tou.te.s,
- proposer une offre diversifiée en fonction des possibilités de chacun.

Permettre l'accès à la culture et à la pratique artistique :

- animer une programmation culturelle avec la Bibliothèque Maladière,
- créer les conditions permettant aux habitants de s'inscrire dans la programmation,
- proposer une offre diversifiée en fonction des possibilités de chacun.

Favoriser les échanges réciproques de savoirs :

- rompre l'isolement,
- développer les solidarités,
- accueillir et soutenir les initiatives des habitants.

Accompagner des projets collectifs :

- encourager les initiatives collectives,
- contribuer à l'émancipation de l'individu,
- favoriser le lien social.

Moyens de l'action :

Moyens humains : une coordinatrice, l'équipe bénévole et professionnelle de LMM

Moyens matériels et logistiques : mise à disposition des locaux et des équipements de la Ville de Dijon (théâtre, Gymnase), soutien logistique de la Ville dans l'organisation d'actions culturelles

Moyens financiers : cotisations des adhérents, Ville de Dijon

Déroulement de l'action (dates, périodicité, lieux ...) : actions régulières et ponctuelles

Actions :

Mise en place d'une programmation culturelle trimestrielle avec la bibliothèque Maladière :

- 🕒 spectacles tous publics,
- 🕒 spectacles petite-enfance (0-3 ans),
- 🕒 animations jeux,
- 🕒 conférences, débats sur des sujets d'actualité et de société,
- 🕒 ateliers de pratique (adultes, enfants, parents-enfants).

Animation d'ateliers d'échange réciproque de savoirs (Ateliers part'âge, Ateliers conviv'...).

Animation de temps d'échanges et de travail avec les habitants souhaitant s'investir dans le projet Fabrikultur.

Accompagnement, soutien des habitants (individuel et collectif) dans l'organisation de leurs ateliers.

Publics visés (tranches d'âges, sexes, origines géographiques...) : Tout public

Prioritairement les habitants des quartiers Drapeau, Clémenceau, Maladière.

Tarifs pratiqués :

Adhésion pour les animations proposées par l'association (hors festivals de la ville de Dijon : les Nuits d'Orient et d'ailleurs, Clameurs...)

Partenaires :

Ville de Dijon

CAS Dijon Métropole

Résidence sociale Adoma

Secam

Multi-accueil Balzac

Bibliothèque Maladière

Accueil de loisirs Balzac

CAF (avec le dispositif RETAPE selon le projet collectif).

Critères d'évaluation :

- nombre d'adhérents/usagers
- nombre et types d'actions conduites
- régularité des actions
- nombre de propositions d'habitants soutenues
- qualité éducative (évaluation interne du projet éducatif) : degré de participation et de mobilisation des habitants
- mixité du public concerné sur le plan social, géographique, intergénérationnel et des genres

Budget prévisionnel annuel de l'action : 152 871 € pour 2025, 152 671 € pour 2026, 153 471 € pour 2027 et 153 471 € pour 2028

Participation financière de la Ville : 110 000 € pour 2025, 110 000 € pour 2026, 110 000 € pour 2027 et 110 000 € pour 2028